

**ALGER**

Extract of Alger républicain

الجزائر  
الجمهورية  
الجمهورية

<http://alger-republicain.com/Algerie-un-cadre-du-Ministere-des.html>

# Algérie : un cadre du Ministère des affaires religieuses autorise les hommes à frapper leurs femmes

- National -

Publication date: samedi 30 novembre 2013

## Description:

Salim Mohamedi, un imam et inspecteur au niveau du ministère des Affaires religieuses, donc un cadre de l'Etat, vient d'« autoriser » les hommes à frapper leurs épouses « comme dernier recours afin de leur faire peur et les remettre dans le droit chemin ».

...

Selon cet imam, l'Islam a autorisé les hommes à frapper leurs femmes seulement si les coups « ne sont trop violents et n'engendrent pas des blessures ». En d'autres termes, il faut les frapper « avec délicatesse ».

# **Algérie : un cadre du Ministère des affaires religieuses autorise les hommes à frapper leurs femmes**

---

in Algeria Focus

Elyas Nour

29 novembre 201

---

**Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés**

---

Salim Mohamedi, un imam et inspecteur au niveau du ministère des Affaires religieuses, donc **un cadre de l'Etat, vient d' « autoriser »** les hommes à frapper leurs épouses « comme dernier recours afin de leur faire peur et les remettre dans le droit chemin ».

Des propos choquants rapportés par le quotidien arabophone Echourouk dans un papier consacré à la proposition faite par certaines associations afin de « *criminaliser* » les violences conjugales. Selon cet imam, l'Islam a autorisé les hommes à frapper leurs femmes seulement si les coups « ne sont trop violents et n'engendrent pas des blessures ». **En d'autres termes, il faut les frapper « avec délicatesse ».**

Pour rappel, **le réseau Wassila et l'Association pour l'émancipation de la femme (AEF), présidé par Soumia Salhi, ont lancé une initiative, à l'intérieur du parlement, afin de réunir un nombre de signatures pour déposer un projet de loi criminalisant le violences conjugales. Des sources indiquent qu'une quarantaine de députés y ont déjà apposé leurs signatures.** Une démarche qui n'est pas du goût de beaucoup d'autres politiques, militants qui veulent lancer une contre-initiative.

Ainsi, une certaine Mme Chaïa Djaâfri, présidente de l'Observatoire algérien de la femme (OAF), qui s'exprimait dans les colonnes de ce même journal, a tenu à dénoncer cette initiative en estimant que le fait de criminaliser les violences conjugales ne ferait que croître le nombre de divorces en Algérie. Selon elle, les problèmes entre le mari et son épouse doivent être traités dans la discrétion. En somme elle demande aux femmes de se taire et de ne pas porter plainte. Elle conseille donc aux victimes de violences de recourir à des « conseils de conciliations ».

Les partisans du statu quo actuel, préfèrent encore taire les violences conjugales que de les combattre.

**Elyas Nour**

**29 novembre 201**

**in Algerie Focus**